



# Mairie de Saint-Girons

## Compte rendu de la réunion du conseil citoyen (CC) du 24/11/2015 à 19h

### **Ordre du jour :**

Définir les grandes lignes du fonctionnement, choix du fonctionnement permanents/suppléants (avec positionnement officiel des membres), type et rythme du renouvellement, propositions de candidats et choix des deux représentants dans les instances du CV, propositions de composition de groupes de travail selon les centres d'intérêt ou autres...

### **1 ) Préalables**

- Sylvain SASTRE de La Dépêche, sollicite les membres pour assister à la réunion, ce qui est accepté.

- Laurence RATIER (LR) a invité **Laurence LARROUY et Elisabeth GERMA, cinéastes de la troupe "le Petit Cowboy" retenue dans le cadre de la résidence de territoires "St-Girons - Coeur de Ville" - fiche 14 du contrat de ville (CV)** - voir invitation du lundi 23/11/2015, qui présentent rapidement le projet autour du cinéma, «Quel est mon souvenir de cinéma ?» Ce que je dis autour du cinéma parle de moi. Proposition de venir parler sur ce thème et véhiculer le projet autour de soi (Laurence LARROUY : 06 11 38 84 64 - [laurence@lepetitcowboy.com](mailto:laurence@lepetitcowboy.com))

**Présence sur St-Girons (les artistes sont logés au 2 rue du bourg) : du 7 au 11 décembre, et du 12 avril au 12 juin, local "vitrine" ex magasin "Pacha Mama" rue du Bourg, avec un temps systématique sur le marché, avec une possibilité à l'étude au café de l'Union.**

- LR fait tourner une liste d'émargement en demandant aux membres de se positionner sur la **diffusion de leurs coordonnées**. Elle fait également circuler le **trombinoscope que chacun peut alimenter** en lui transmettant les informations, et fait suite à la demande de mise à disposition d'exemplaires papier du CV faite lors du CC du 04/11 en distribuant **6 exemplaires du CV** que les membres du CC feront circuler entre eux.

### **2) Composition du Conseil Citoyen: voir en pièce jointe la composition**

Laurence Ratier rappelle que le CC est composé de 20 acteurs locaux et 20 habitants, dont 10 tirés au sort. Actuellement, il y a 6 habitants tirés au sort (panachage liste électorale et liste pages blanches). Pour les 4 places vacantes, les membres conviennent d'y travailler plus tard, notamment pour qu'elles soient pourvues par des jeunes (âge minimum 16 ans) tirés au sort (à voir sur quelles listes, parmi ceux déjà tirés au sort à resensibiliser par la collectivité...).

Il est décidé de ne pas désigner pour l'instant de suppléants hormi pour les représentants.

### **3) Actions prévues sur les prochains mois :**



# Mairie de Saint-Girons

<b>Résidence de territoire Cœur de ville</b> Fiche action 14 page 111	<b>Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)</b> Fiche Action 8 page 105
<b>Gestion urbaine de proximité (GUP) : Liaisons douces et berges du Salat -</b> réunion le vend 6 nov à 9 h30 Fiches actions 25, 26, 34, 37- page 122, 125, 141, 146	<b>Jeunesse</b> Action 12, 20, 27, 28 page 109, 113, 127, 129

#### **4) Echanges avec la Mairie / rôle du CC**

- Le Contrat de Ville et le Conseil citoyen doivent avancer de concert ; les membres attendent de la collectivité d'être attentive à leurs travaux.
- LR explique que les **échanges se feront régulièrement dans les deux sens**, entre LR (collectivité) + Mme EL-BAZTA (Etat) et le CC, avec l'accompagnement de Ressources et Territoires.
- Le CC citoyen sera informé, par la Mairie mais aussi par ses propres représentants.  
Ex: les membres ayant participé aux travaux GUP du 6/11 peuvent faire part des travaux aux autres membres (idem CLSM, etc..).
- Certaines actions seront communiquées uniquement pour info (ex: ateliers français langue d'intégration assuré par l'UDAF depuis fin octobre au centre social CAF rue Sentenac le jeudi- Fiche 7 du CV).

Michel Larive propose que les projets soient ouverts à tous, cette réflexion avec aussi des néophytes permet justement de vraiment mettre en lien les usagers citoyens de la ville et les actions menées par les municipalités.

#### **5) Choix des représentants:**

- Candidatures : Désignés pour 3 mois renouvelables par binôme avec suppléants.
- Collège Habitants : Alain MORALI (Lois BONNET suppléant).
  - Collège Acteurs Locaux : Marc DELAY (Pierrette RAYMOND suppléante).
- Interviewés en fin de réunion par LR pour bulletin municipal.

#### **6) Questions diverses**

- Projet Maison des jeunes : site envisagé rue de la République.  
Attention aux nuisances riverains si « soirées », parking prévu de longue date à cet endroit, demande de réflexions partagées pour un lieu plus adapté en bordure du Salat (masquage nuisances sonores par son naturel de l'eau).
- Projet de centrale hydroélectrique à l'Arial (rive gauche) et de la concession privée attachée au projet (40 ans) avec les aménagements potentiels présents et futurs du Salat et de ses berges.

#### **7) Propositions pour la communication:**

- Pour la coordination et information – page facebook, site internet (Candice).  
Panneau d'affichage, lieu indépendant de la mairie en centre ville (Stéphanie, Alain).  
Boîte aux lettres (Valérie).  
Lieu dans la mairie ouvert les samedis matin jour de marché - place sur le marché (Serge et



# Mairie de Saint-Girons

Lois) sans exclure la possibilité d'autres créneaux pour les personnes indisponibles le samedi matin.

Suite aux demandes de local en centre ville, de bureau, etc... Laurence Ratier précise que la ville doit mettre une salle à disposition du CC pour ses réunions, mais n'a pas obligation de mettre une salle à disposition permanente du CC.

**Pour toute demande, le CC écrit à la Mairie (lettre au Maire signée par un des représentants du CC) et une réponse sera donnée.**

## **8) Prochaine réunion**

**Le lundi 7 décembre à 19 h, salle de l'ancienne bibliothèque.**

Cette séquence de 15 jours a été fixé temporairement certains membres souhaitent qu'elle soit de 3 semaines.

**Ordre du jour** : règlement intérieur.

Tout le monde est amené à réfléchir et travailler sur un règlement intérieur (les différentes instances internes au conseil, les modalités de désignation et de remplacement de ses membres, les rythmes et modalités d'organisation de ses réunions, etc.) et sur la modalité de tenues de réunions (secrétaires, durée de la réunion, ordre du jour, prise de parole, tour de table, gardien du temps etc...)

Quelques références :

<http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/cadre-de-reference-conseils-citoyens.pdf>

[http://cosoter-ressources.info/opac/doc\\_num\\_data.php?explnum\\_id=3743](http://cosoter-ressources.info/opac/doc_num_data.php?explnum_id=3743)